

Li Keyong, David Vandevelde
Université des études internationales du Sichuan



Le FOS doit être non seulement un moyen, mais également le trait d'union entre le français général et un domaine de spécialité propre. Dans ce nouveau paradigme, cet article étudie la relation entre enseignements de FOS et de spécialité en français ; il souligne leurs spécificités ainsi que leur nécessaire complémentarité. Intégrée à des programmes d'échanges interuniversitaires, cette approche vise à la formation de formateurs chinois francophones et cherche à refaire du français une langue professionnelle.

Contexte chinois en guise d'introduction

En Chine, la politique de réforme et d'ouverture sur l'extérieur a contribué à l'apparition de nouvelles demandes pour des formations linguistiques spécialisées. L'enseignement du FLE est depuis quelques années marqué par un fort développement des formations en français sur objectifs spécifiques (FOS) : beaucoup de nos étudiants spécialisés en français souhaitent pouvoir poursuivre une nouvelle discipline en France ou dans un pays francophone. Le FOS a donc su intégrer progressivement les programmes d'enseignement et apparaît aujourd'hui dans de très nombreux programmes de formation en français. Ce phénomène est bienvenu ; il contribue au dynamisme de la langue française et permet son adaptation aux différents domaines de connaissances. Le FOS est devenu l'objet de recherches et d'études didactiques et pédagogiques telles celles rapportées dans ce troisième numéro de *Synergies Chine*. Si la définition du FOS et de sa didactique suscitent de nombreuses discussions parmi les auteurs spécialistes du domaine, l'approche retenue est toujours celle d'une formation langagière. Le contexte chinois et nos pratiques pédagogiques sur le terrain nous amènent à réfléchir sur un nouveau modèle dans lequel le français de spécialité prépare et accompagne l'enseignement de spécialité en français. L'objet de cet article est de montrer qu'un nouveau cadre de réflexion peut s'y ajouter. Les enseignements de spécialités en français que nous évoquons dans cet article signifient ni plus ni moins que des cours tout à fait similaires à ceux dispensés en France dans les Facultés de médecine, de droit ou d'économie.

N'est-il pas possible en effet d'envisager le FOS comme un trait d'union entre deux mondes de connaissances, une porte entre le monde du français et celui de spécialité, permettant au linguiste d'acquérir une véritable double compétence ?

Cette double perception du FOS comme objectif *ou* moyen vers un autre enseignement est développé dans notre première partie. Nous verrons ensuite que l'étude des relations entre français de spécialité et spécialité en français pose la question immédiate de la qualification des enseignants et de leur coopération. Il conviendra alors de s'attarder sur l'organisation des cours de spécialité avant de montrer comment ils peuvent s'inscrire dans des cursus de coopération et d'échanges avec des universités françaises partenaires.

1. Le FOS : objectif ou moyen ?

Définir le FOS n'est certes pas une tâche aisée et fait l'objet d'une littérature déjà importante. Le FOS est-il un cours de FLE ?¹ Ne peut-on affirmer que tout enseignement de français possède un objectif spécifique ?² Dans « la jungle des appellations et définitions³ », un point semble néanmoins faire l'unanimité : le FOS est un enseignement linguistique ; la matière enseignée est le français. L'étudiant de français possédant de solides connaissances de bases choisit de spécialiser son apprentissage dans des domaines spécifiques. Le cours de FOS dans le domaine choisi permet d'acquérir un vocabulaire technique ainsi qu'une certaine maîtrise du jargon d'une profession. L'étudiant est alors équipé d'un réel avantage pour sa future recherche d'emploi auprès d'entreprises françaises. Nul doute en effet que l'employeur économiste appréciera le « tcepa⁴ » ou que le juriste sera touché par le « la loi dispose que... » et autre « interjeté appel ». Il s'agit là d'exemples d'identifiants sociaux-professionnels par le langage. Leur utilisation par un étranger surprend, impressionne, et l'interprète maîtrisant le jargon professionnel de son interlocuteur français se verra souvent personnellement félicité.

Le FOS est ici le développement, l'approfondissement d'une même matière d'enseignement : le français. Il convient alors d'approuver J.-M. Mangiante et C. Parpette qui concluent leur étude du FOS en soulignant qu'il « n'est pas un domaine séparé du FLE ».⁵ Les différents thèmes couverts par un cours de FOS deviennent les ramifications d'une même matière, où le français médical et le français des affaires deviennent des orientations de Master au même titre que la littérature française ou la lexicologie.

Si l'acquisition de connaissances de français dans des domaines spécifiques représente un objectif pédagogique parfaitement désirable, il est néanmoins possible de comprendre le FOS comme un moyen, un outil permettant l'accès à un véritable enseignement de spécialité en français. Dans ce nouveau paradigme, le FOS ne serait plus objectif mais moyen, la passerelle entre le français de spécialité et la spécialité en français. Un cours de français sur objectif spécifique peut être un tremplin efficace pour une étude future d'une spécialité en français. L'objectif n'est plus ici la formation de linguistes spécialistes, mais de spécialistes francophones. Le français devient un outil, le moyen de l'enseignement. L'étudiant n'est plus linguiste mais économiste,

scientifique ou juriste. Il n'est plus le trait d'union entre experts français et chinois, mais le partenaire direct de son vis-à-vis français. Le but est ici d'inviter l'étudiant de français à dépasser l'enseignement de FOS pour suivre un cours de spécialité, similaire à ceux dispensés dans une université française.

Les Français qui ont un jour tenté de lire une décision de justice savent bien que ce genre d'écrit est en général incompréhensible au non initié. De la même façon, un livre de médecine ou d'économie sera toujours obscur pour celui qui ne maîtrise pas le vocabulaire propre à la matière. Il ne s'agit donc pas d'un problème de niveau de français, mais bel et bien de connaissances particulières dans un domaine précis. Le cours de FOS permet de faire tomber cette barrière. Il donne à l'étudiant les moyens de pénétrer une matière dont il saisit désormais les spécificités linguistiques. L'étudiant est désormais prêt à passer à l'étape suivante : un enseignement de spécialité en français (en France ?⁶). Selon cette approche, le cours de français juridique, par exemple, doit permettre à un étudiant chinois de suivre efficacement un véritable cours de droit, similaire à ceux dispensés en France dans une faculté de droit. Sans la préparation apportée par le FOS, un tel objectif est impossible. Le but est d'ouvrir le champ de l'enseignement francophone et de briser la vieille frontière entre les mondes littéraire et scientifique pour équiper les étudiants chinois d'une véritable double compétence.

2. Quels enseignants ?

La dichotomie que cet article tend à souligner entre les enseignements de FOS et de spécialité en français offre un premier constat évident : les compétences requises des enseignants ne peuvent être les mêmes.

Un enseignant de français sur objectif spécifique est enseignant de langue. L'objectif est « la maîtrise de la langue nécessaire à l'appréhension des notions (de spécialités) »⁷. Un cours de FOS requiert les capacités didactiques, lexicologiques et grammaticales d'un linguiste. Un spécialiste de la matière concernée n'a sans doute pas de telles compétences. Ainsi, il serait faux de penser qu'un économiste français serait le mieux placé pour enseigner le français de l'économie et il est facile de penser qu'il développerait le contenu de la spécialité et non son approche linguistique. Cette approche dénature le cours de FOS et doit être évitée. Réserver l'enseignement du FOS aux enseignants de français permet de respecter l'objectif pédagogique du cours et gage la compétence didactique de l'enseignant. Certes, une certaine familiarité avec la spécialité faisant l'objet du cours de FOS ne peut qu'être profitable aux étudiants et l'enseignant sera probablement amené à développer une « connaissance d'amateur ».⁸ Toutefois, un cours de FOS n'a pas vocation à introduire ou développer de nouveaux concepts de spécialité, il n'est pas un enseignement disciplinaire. Complété par un enseignement de spécialité à un moment adéquat, le FOS prend toute sa force et devient l'articulation entre la double compétence linguistique et spécialisée.

Les cours de spécialité en Français doivent être dispensés par des enseignants qualifiés dans le domaine correspondant. Un enseignant de français de

l'économie n'est pas formé pour détailler les modèles de concurrence pure et parfaite de même qu'un spécialiste du français des affaires peinera à expliquer le déroulement d'une étude de marché. L'enseignant doit avoir l'expertise nécessaire à l'explication et à l'analyse de sa discipline et être ainsi en mesure de répondre aux différentes questions des étudiants (ie. - un titre de Master 2 dans la matière enseignée semble être un minimum). De tels profils demeurent relativement rares en Chine mais leur nombre croît régulièrement. Chaque année, des centaines de jeunes chinois réintègrent leur pays, dotés de masters et doctorats français. Alors qu'ils se destinent souvent aux domaines professionnels ayant fait l'objet de leur formation, les universités chinoises doivent développer les moyens nécessaires à leur recrutement.

Si nous nous sommes jusqu'à présent attaché à souligner la pertinence d'une distinction entre les enseignements de FOS et de spécialités en français, il convient maintenant de souligner leur complémentarité. Le cours de FOS permet la compréhension du discours spécialisé, mais le cours seul ne suffit pas pour que les étudiants acquièrent des compétences nécessaires à son assimilation. Réciproquement, le cours de spécialité faillira à son objectif pédagogique s'il n'est pas préparé, puis soutenu par un enseignement de FOS dédié. En effet, il semble erroné de limiter le FOS à son rôle de préparation, de transition vers un enseignement de spécialité. Le FOS ne se substitue pas à l'enseignement du français général et pour les mêmes raisons un enseignement de spécialité en français ne saurait se passer de cours de français de spécialité. La complémentarité des cours appelle la coopération des enseignants. Un travail concerté permettra efficacité pédagogique et gain de temps. Un arrêt du Conseil d'État peut ainsi être compris lors du cours de FOS avant d'être analysé et commenté pendant le cours de droit. C. Galian a justement montré que « l'idéal serait [...] de pouvoir faire travailler en binôme l'enseignant de FOS et l'enseignant de la discipline ».⁹ Les enseignants des mondes « littéraires » et « scientifiques » doivent franchir la barrière traditionnelle sclérosant traditionnellement leur relation. C'est en coopérant qu'ils parviendront à mettre en place des formations de haut niveau professionnel. Il en va de l'intérêt des étudiants et du développement du français comme langue professionnelle.

Alors que l'intérêt d'un cours de spécialité en français semble démontré, la question se pose de son organisation.

3. Organisation d'un cours de spécialité en français

L'organisation d'un cours de spécialité dans une langue qui n'est pas celle de l'apprenant présente plusieurs contraintes organisationnelles et pièges pédagogiques. Il convient donc d'envisager la mise en place de nouvelles méthodes, tant sur la forme que sur le fond.

3.1. Un développement des connaissances à double vitesse

Pour l'enseignant, l'élaboration d'un cours de spécialité impose la conciliation de deux variables : le niveau de connaissances d'une spécialité précise de l'étudiant et son niveau linguistique. Ces deux variables ne sont pas liées et

imposent une approche pédagogique appropriée.

Tout enseignant adapte son cours au niveau de connaissance supposé de l'étudiant. Progressivement, le savoir nouvellement acquis est utilisé pour la construction et compréhension du cours suivant. Quelle que soit la matière enseignée, la chronologie d'un programme d'enseignement consiste à introduire un sujet, le développer avant un éventuel approfondissement. Une telle approche est cependant impossible pour un enseignement de spécialité en français où le niveau de langue doit obligatoirement être pris en considération. La difficulté réside dans le fait que la compétence linguistique de l'étudiant évolue bien moins vite que son niveau de connaissances.

Illustrons nos propos par un exemple provenant d'un cours d'enseignement juridique. Lors des premières séances, l'enseignant peut assumer que les étudiants n'ont aucune connaissance en droit ; le degré de complexité du cours est alors totalement dépendant du niveau de français. Le cours porte sur les institutions françaises ; il explique la différence entre pouvoir législatif et exécutif et montre la composition bicamérale de Parlement entre Assemblée nationale et Sénat. Deux ou trois heures d'enseignement suffisent à cette introduction ; adaptée à leur niveau de français, elle est aisément comprise et apprise par les étudiants. La suite évidente du cours devrait alors être une description des mécanismes de création législative. Toutefois, même après un important effort de simplification, toute étude des mécanismes législatifs français demande un niveau de langue bien plus élevé que celui nécessaire au cours d'introduction. Apparaît ici la principale difficulté de l'enseignant de spécialité en français où tout développement est conditionné par l'évolution, forcément différée, du niveau de français de l'étudiant. Plusieurs mois, voire des semestres, peuvent ainsi séparer l'introduction et le développement d'un même thème. Il s'agit d'une difficulté pédagogique majeure qui soulève la question des manuels de cours.

3.2. Élaboration et support pédagogique de l'enseignement de spécialité

La difficulté qu'éprouvent les professeurs de FOS à trouver des ouvrages et supports adaptés à leurs besoins a plusieurs fois été relevée et expliquée. D'une certaine façon, la situation est plus inquiétante pour les enseignements de spécialités en français pour étudiants chinois puisqu'il n'existe généralement aucun manuel. Les ouvrages utilisés en France, ignorant (on le comprend) le paramètre linguistique, ne sont jamais directement utilisables. Le professeur doit alors véritablement créer les programmes pédagogiques et documents de support de cours. Vouloir utiliser du matériel pédagogique initialement destiné à des étudiants français est presque toujours une erreur. L'intérêt pour les enseignements de FOS a progressivement engendré le développement des publications de manuels dédiés. Il faut espérer que le même phénomène accompagnera les professeurs de spécialités en français dans leur tâche.

Un cours de spécialité dispensée en français impose en premier lieu un très important effort de simplification. Cette simplification est parfois frustrante pour l'enseignant qui aura l'impression de vider la matière de son essence. Faillir

à cet effort de simplification résulterait cependant en un échec didactique et un probable dégoût pour la matière de la part de l'apprenant. L'amélioration linguistique que permet l'enseignement continu du FLE et FOS permettra d'élever progressivement le niveau d'approfondissement de l'enseignement de spécialité.

3.3. Collaboration avec des intervenants étrangers

Une des approches visant à dynamiser l'enseignement de spécialités est de tirer profit d'occasionnelles visites de professeurs venant de pays francophones. Celles-ci peuvent alors être l'occasion de conférences approfondissant un thème abordé lors des cours de spécialité. Une concertation doit être établie entre l'enseignant chinois de spécialité et le conférencier francophone. Un tel effort de préparation et d'adaptation réciproque donnera des résultats positifs et ne peut qu'être bénéfique pour nos étudiants. La conférence peut être un micro-événement, préparé de longue date lors de l'enseignement de spécialité et de FOS. Le conférencier peut être invité à procurer des listes de lecture préparant le domaine discuté (la collaboration avec l'enseignant de FOS est incontournable). Des listes de questions et autres argumentaires doivent être préparés. Le conférencier présentant souvent une situation existant dans son pays, les étudiants doivent être familiarisés avec l'état de la question en Chine afin de développer une approche comparative. Ainsi préparée, l'intervention du professeur étranger offre une source de motivation pour les étudiants qui y trouveront une mise en application directe de leurs connaissances. Réciproquement, le conférencier appréciera de voir qu'il a touché ses auditeurs, suscitant questions et débats.

3.4. Mise en application des connaissances

Dans un premier temps, le cours de spécialité vise à l'accumulation de connaissances. En ce sens, l'exercice mental reste proche des précédentes expériences d'apprentissage de l'étudiant. Les étudiants chinois montrent généralement une très bonne aptitude à l'apprentissage de connaissances déclaratives. Ces connaissances deviendront progressivement les outils de travaux de réflexion et d'analyse. Le but est d'amener les étudiants du « je sais » au « je comprends », du « je comprends » au « je pense que.. ». L'exercice est particulièrement délicat en Chine où les étudiants ne sont que peu souvent amenés à exprimer et défendre leurs propres opinions et analyses. Une fois surprise et timidité dépassées, l'enseignement de spécialités en français peut devenir une arène de débats et réflexions. L'intégration de la Chine à l'OMC,¹⁰ la réévaluation du yuan, la récente reconnaissance du droit de propriété privée, les interdictions frappant les exportations de certains produits chinois aux États-Unis, etc., sont autant de thèmes requérant des compétences spécialisées. Les étudiants ont envie de s'exprimer sur ce sujet, de développer des argumentations. Pour des apprenants d'un niveau avancé, un exercice particulièrement apprécié est l'étude critique d'un éditorial du *Monde* ou du *Figaro* touchant à un thème étudié en cours. Les étudiants apprécient de voir qu'ils sont capables de comprendre, de situer, voir de remettre en cause l'analyse de l'auteur. Relier les compétences linguistiques et spécialisées des

étudiants à des sujets suscitant leur intérêt permet le déroulement de cours dynamiques et peut offrir un fort plaisir intellectuel.

4. Préparer des études universitaires en France.

La Chine connaît aujourd'hui une très forte demande pour des programmes d'études à l'étranger. Hélas, les universités chinoises tardent à répondre correctement à ces attentes. Les programmes d'échanges qu'elles proposent demeurent limités, ce qui pousse nombre d'étudiants à se tourner vers des services privés. L'objectif financier l'emporte alors sur celui qualitatif et ouvre la porte à d'éventuels abus ou escroqueries.¹¹

En outre, lorsque des programmes d'échanges interuniversitaires existent, l'étudiant chinois diplômé de *benke* de français voit son choix limité à des formations de type FLE, littérature, voire LEA.¹² Alors que la France cherche à diversifier les formations suivies par les étudiants chinois qu'elle accueille, extrêmement rares sont ceux qui parviennent à s'inscrire dans des cursus totalement détachés de la linguistique. Quand bien même un diplômé de *benke* de français serait-il accepté dans des facultés d'économie, de droit ou de sciences (nous savons bien que certaines Facultés ont besoin de remplir leurs amphis), il est condamné à l'échec ou à l'intégration en première année de licence s'il n'a pas été préalablement formé à la spécialité qu'il se destine à étudier. Réussir des études universitaires en France demande donc un important travail de préparation *ab initio*.

La trilogie FLE/FOS/spécialités en français offre l'avantage immédiat de faciliter une intégration en universités françaises. Au sein de l'Université des études internationales du Sichuan (SISU),¹³ une telle approche nous a permis de développer, en quelques mois, quatre partenariats avec des établissements français.¹⁴

4.1. Programme court

Après une formation intensive au Français au premier semestre,¹⁵ les cours de FOS sont introduits au second semestre et les enseignements de spécialités sont majoritaires en seconde année. La coordination des différents programmes pédagogiques et des réunions mensuelles entre tous les enseignants permettent à l'ensemble de l'équipe enseignante de travailler en étroite collaboration pour atteindre l'objectif commun d'une insertion dans un cursus universitaire précis. La coopération se poursuit directement entre enseignants de spécialités de SISU et leurs homologues auprès des universités françaises partenaires. Les programmes des enseignements de spécialités sont élaborés en commun et annexés aux conventions de coopération interuniversitaire. L'objectif est d'intégrer le plus fortement possible les universités françaises au processus pédagogique lors des deux années à SISU. Les étudiants savent clairement ce à quoi ils se destinent et rencontrent plusieurs fois lors de leurs formations en Chine leurs futurs enseignants français. De cette façon, nos partenaires sont parfaitement informés du niveau des connaissances qu'ils peuvent attendre de leurs futurs étudiants. Des examens de sélection écrits et oraux sont organisés

conjointement avec les partenaires français au terme des deux années. Ces épreuves sont élaborées en commun et portent nécessairement sur les programmes de spécialités enseignés à SISU. Les notes obtenues au cours des deux années à SISU sont partie intégrante du processus de sélection. Nul doute qu'une épreuve juridique écrite ou un entretien en théorie économique offre à nos partenaires un indicateur pertinent du niveau de langue de nos étudiants tout en évaluant leur bagage de connaissances académiques.

Ce très fort accent placé sur l'enseignement de spécialités en français est la raison pour laquelle nos quatre partenaires intègrent directement nos étudiants en L2 mention économie & gestion ou AES,¹⁶ et ont tous accepté le principe d'une insertion directe en L3 pour les plus brillants, après seulement deux années de formation (très intensives) en Chine. L'obtention d'un M2 en management, ou marketing en France en cinq années d'études après le *gaokao*¹⁷ est donc parfaitement envisageable pour un étudiant doué et particulièrement motivé.

4.2. Programme long

La même approche nous permet de mettre aujourd'hui en place des partenariats visant à une insertion directe en master. SISU et l'Université de Bourgogne viennent ainsi de mettre en place une Prépa-Master, gérée conjointement et permettant aux étudiants inscrits en *benke* de français d'intégrer un Master à Dijon dans les domaines de la gestion, du marketing, du management, du droit et de l'économie. Les étudiants inscrits dans notre programme de *benke*¹⁸ de français peuvent suivre des cours de FOS en 3^e année, puis de spécialités en 4^e. Étaler ainsi la formation sur quatre années permet aux étudiants d'acquérir une connaissance générale du français plus solide tout en préservant l'obtention du diplôme chinois de *benke*. Les enseignements de spécialités en français offrent une préparation *ad hoc* au cursus académique proposé au sein de l'université partenaire. Le niveau linguistique des étudiants autorise un meilleur approfondissement. Une fois diplômés, les étudiants ainsi préparés peuvent espérer intégrer directement un M1 ou M2 dans l'une de nos universités partenaires. Si nous nous limitons pour le moment à des formations en droit, économie et gestion, l'idéal serait de pouvoir développer des programmes similaires au sein d'autres établissements supérieurs chinois, préparant à des études de chimie, d'architecture, de sciences techniques etc.

Les universités françaises (et le marché international du travail) sont à la recherche d'étudiants chinois ainsi formés. A SISU, si la jeunesse de nos programmes et le nombre de nos étudiants ne nous permet pas pour le moment d'élargir nos partenariats, nous sommes désormais régulièrement contactés par des universités françaises¹⁹ séduites par la formation en spécialité faite à SISU. Parallèlement, cette approche a reçu un accueil très positif de la part des autorités consulaires et culturelles françaises en Chine. Augmenter le nombre d'étudiants chinois venant en France suivre des cursus non linguistiques est un objectif officiel affirmé par le Président Sarkozy lors de sa visite à Pékin.

Soulignons à nouveau que les enseignements de spécialités ne doivent pas remplacer ceux de FOS ou de français. Ils sont impossibles sans un soutien linguistique continu. Les cours se cumulent mais ne se succèdent pas, tous

coordonnés selon l'objectif commun d'un cursus universitaire précis en France. Même au sein des universités françaises, des enseignements de FOS sont maintenus pour accompagner le développement linguistique des étudiants chinois. A chaque niveau, le FOS est le point d'articulation de la double compétence.

Conclusion - Refaire du français une langue professionnelle

Lors d'une récente visite à l'Université d'études internationales du Sichuan, M. Bruno Gensburger²⁰ avait regretté que le français continue à être en Chine une langue « romantique », et non le véritable outil de communication économique ou scientifique qu'il peut être. La formation de spécialistes chinois francophones peut contribuer à faire sortir le français du carcan doré de la littérature. Le français, langue professionnelle,²¹ tel est l'avenir du FOS. Au sein de l'Union européenne, le droit, en français, est étudié dans toutes les grandes universités européennes et le français semble être en passe de devenir la principale langue juridique de l'Union. Le français deviendra une langue professionnelle en Chine, une langue dans laquelle des contrats seront négociés et conclus, une langue d'échanges académiques au travers de colloques et publications, lorsque les entreprises et universitaires des 55 pays francophones du monde²² rencontreront des responsables chinois disposés à discuter directement dans leur langue. La demande existe. Il revient aux universités chinoises de créer les moyens d'y répondre.

Notes

¹ J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004.

² *Les Cahiers de l'ASDIFLE*, 2002.

³ F. Mourlhon-Dallies, 2006 ; G. Holtzer, 2004.

⁴ « Toutes choses égales par ailleurs », une formule récurrente pour l'étude de variables économiques et statistiques.

⁵ J.-M. Mangiante et C. Parpette, *op. cit.*, p. 159. Il serait toutefois erroné de déduire de ce constat qu'une même approche didactique doit gouverner les enseignements de français général et de FOS. Cf. sur ce point l'étude de J.-J. Richer, 2008.

⁶ Voir partie 4.

⁷ J.-M. Mangiante et C. Parpette, *op.cit.*, p. 144.

⁸ *Ibid.*

⁹ C. Galian, *op. cit.*, p.80.

¹⁰ Organisation mondiale du commerce.

¹¹ Il n'est pas rare alors des voir des étudiants payer jusqu'à 40 000 RMB à des sociétés intermédiaires pour une simple demande de visa et dépôt de candidature auprès d'une université française.

¹² Langues étrangères appliquées.

¹³ *Sichuan International Studies University - SISU*.

¹⁴ L'Université de Bourgogne (licence AES), l'Université J. Monnet de St.-Etienne (licence AES), l'Université L. Pasteur de Strasbourg (licence éco-gestion), Université Toulouse 2 (licence éco-gestion en création).

¹⁵ Semestre au cours duquel un vocabulaire de base de 1500 mots est inculqué.

¹⁶ Administration économique et sociale (une formation universitaire proche du programme d'une école de commerce).

¹⁷ Équivalent chinois du diplôme de baccalauréat français.

¹⁸ Équivalent chinois du diplôme de licence français - le *benke* se prépare en quatre ans.

¹⁹ Outre nos quatre partenaires, les universités de Strasbourg 3, Haute Alsace, Avignon, Montpellier, ainsi que Science-Po Nantes et Science-Po Toulouse nous ont approchés pour mettre en place avec elles des coopérations basées sur l'approche pédagogique décrite par cet article.

²⁰ M. Bruno Gensburger est directeur de communication de l'Ambassade de France en Chine

²¹ Uibo, M., Dellapierre, G., *et al.*, 2001.

²² Source: Organisation internationale de la francophonie, <http://www.francophonie.org/oif/pays/statut.cfm>

Bibliographie

ASDIFLE, *Les Cahiers de l'ASDIFLE*, « Y a-t-il un français sans objectif spécifique ? », n.° 14, ed. Alliance Française, 2002.

Galian, Ch., « Disciplines scientifiques et FOS », *Français spécifique, de la langue aux métiers*, ed. Clé International, Numéro spécial de janvier, 2004, pp.75-80.

Holtzer, G., « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques », *Français spécifique, de la langue aux métiers*, ed. Clé International, Numéro spécial de janvier, 2004, pp. 9-24.

Hu., Y., « Qu'est qui fait courir les étudiants chinois vers la France ? », *GERFLINT - Synergies Chine*, n.° 1, 2005, pp. 192-9.

Mangiante, J.-M. et Parpette, C., « FOS et français général », *Le Français sur objectif spécifique*, ed. Hachette, Tours, 2004, p. 153-158.

Mourlhon-Dallies, F., « Penser le français langue professionnelle », *Le Français dans le monde*, n.° 346, 2006, pp. 25-28.

Rossi., M., « Didactique des langues de spécialité au niveau universitaire : l'apport de la terminologie », *GERFLINT - Synergies Italie*, n.° 3, 2007, pp. 46-56.

Uibo, M., Dellapierre, G., *et al.*, « Le français langue professionnelle », *GERFLINT - Synergies des pays riverains de la Baltique*, n.° 1 ; 2001.

Site Internet du Ministère de l'éducation chinois, partie « *International coopération* ». http://www.moe.edu.cn/english/international_2.htm